

Procès-verbal

Assemblée générale spéciale de la SQRP
Samedi 24 mars 2012 à 12h45
Salle Sherbrooke AB
Hôtel Delta Sherbrooke et Centre des congrès, Sherbrooke

Ordre du jour

1. Amendement aux règlements de la SQRP : révision à la baisse du quorum
 2. Augmentation des frais de cotisation annuelle
-

1. Amendement aux règlements de la SQRP : révision à la baisse du quorum

En ouverture, Annie Aimé rappelle aux membres présents qu'auparavant, la SQRP tenait ses assemblées générales annuelles (AGA) durant le congrès et, plus spécifiquement, lors du dîner du samedi. Cette procédure a été modifiée il y a quelques années. Ainsi, toujours sur les lieux du congrès, la SQRP tient maintenant ses AGA durant l'après-midi du samedi. Cette modification a fait en sorte que beaucoup moins de membres se présentent maintenant aux AGA et nous n'obtenons jamais le quorum (20%) prévu à l'article 12 des statuts et règlements de la SQRP. Pour permettre au conseil d'administration de proposer et adopter des résolutions qui sont conformes aux règlements de la SQRP, Annie Aimé propose de réviser à la baisse le quorum aux assemblées des membres. Elle propose alors de modifier le libellé de l'article 12 de la façon suivante :

Le quorum aux assemblées des membres est de 10% des membres actifs en règle.

La proposition est appuyée par Ghassan El-Baalbaki et Annie Roy-Charland. L'amendement à l'article 12 des statuts et règlements de la SQRP est ensuite adopté à l'unanimité.

2. Augmentation des frais de cotisation annuelle

Carol Hudon rappelle d'abord qu'au cours des dernières années, la SQRP a redistribué des surplus accumulés. Plusieurs actions ont été prises en ce sens. Par exemple, le site web de la société a subi une refonte majeure et trois nouveaux prix Guy-Bégin (maintenant 1 prix par axe) ont été créés. De plus, depuis au moins 2 ans les revenus annuels de la SQRP n'étaient pas suffisants pour couvrir les dépenses annuelles.

Actuellement, nonobstant son fond de réserve, la SQRP n'a plus de surplus accumulés. Pour éviter de puiser dans le fond de réserve au cours des prochaines années et considérant que les revenus et les dépenses de la société ne sont pas équilibrés, Carol Hudon propose d'augmenter les frais d'adhésion de 5\$ par catégorie de membre. Cette augmentation permettra le retour à l'équilibre entre les revenus et les dépenses de la SQRP. La proposition suivante est présentée aux membres :

Après le congrès 2012, les frais d'adhésion à la SQRP seront majorés de 5\$ pour chaque catégorie de membre. Les membres Junior et Senior paieront des frais d'adhésion de 20\$ et 40\$, respectivement.

La proposition est appuyée par Ghassan El-Baalbaki et Dominique Perreault. La proposition est ensuite adoptée à l'unanimité.